

MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE

DIRECTION GÉNÉRALE

36, rue Principale, C.P. 59

Bouchette (Québec) J0X 1E0

Tél. : (819) 465-2555 • Fax. : (819) 465-2318

Bouchette, le 10 septembre 2008


Monsieur Denis Lemelin
Président national
377 rue Bank Street
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Demande urgente de mémoires pour le maintien du service postal public
et universel
Résolution M.B. 2008-07-07-173

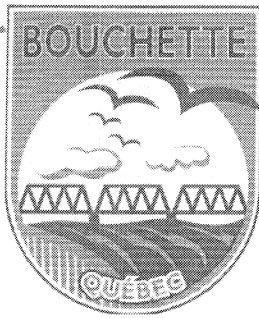
Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une copie de la résolution M.B. 2008-07-07-173 adoptée
par les membres du conseil lors de la session régulière du conseil, tenue le 7
juillet 2008.

Veuillez agréer, Monsieur Lemelin, l'expression de nos salutations distinguées.


Raymonde Tremblay
Secrétaire-trésorière adjointe

p.j. : Copie de résolution



MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE

DIRECTION GÉNÉRALE

36, rue Principale, C.P. 59

Bouchette (Québec) J0X 1E0

Tél. : (819) 465-2555 • Fax. : (819) 465-2318

Copie de résolution

Extrait du procès-verbal de la session régulière du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 7 juillet 2008 à 19h30, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Carle	Maire
	Madame	Julie Carle	Conseillère
	Monsieur	Jean Manseau	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
Sont absentes :	Madame	Hanny Panek	Conseillère
	Madame	Flore P. Binette	Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Carle.

Madame Raymonde Tremblay, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire de la session.

Demande urgente de mémoires pour le maintien du service postal public et universel

M.B. 2008-07-07-173

Attendu que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est à dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et, ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et des petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audience publique dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence, sur la proposition de Julie Carle, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que la municipalité de Bouchette, fasse parvenir cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée à l'unanimité

Copie conforme au livre des délibérations de la municipalité de Bouchette.

Le 5 septembre 2008


Raymonde Tremblay
Secrétaire-trésorière adjointe